

**FICHE DE DEMANDE D'AIDE A LA CREATION ET RENOVATION
DES ENSEIGNES et DEVANTURES COMMERCIALES**

Cadre réservé à l'administration			
Dossier N° :		Suivi par :	
Reçu le :		A.R envoyé le :	
Avis :			

FICHE A COMPLETER

Raison sociale (Nom de l'entreprise)			
Nom du dirigeant			
SIRET			
Adresse du siège social			
Coordonnées	Tel :		Mail :
Catégorie juridique	Entreprise individuelle	☐	SAS ☐
	EURL	☐	SARL ☐
	SA	☐	
Activité de l'entreprise			
Code NAF			
Date de création de l'entreprise	/...../..... Au RCS ☐ Au repertoire des Métiers ☐ Autre ☐		
Nombre de salariés			
Description de votre projet (création, rénovation, objectifs ect)			
Période de réalisation	Date prévisionnelle de démarrage :		Durée prévisionnelle :
Montant de votre projet			

- ☐ Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'intervention du dispositif d'accompagnement et des mentions légales relatives à la protection des données à caractère personnel
- ☐ Je déclare sur l'honneur que mon entreprise est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales.
Je déclare exactes et sincères les informations du présent formulaire.

Merci de joindre le présent formulaire accompagné des documents précisés dans le Règlement d'intervention :

- le récépissé de dépôt de la demande d'urbanisme
- une copie du dossier de la demande d'urbanisme (CERFA et plan avec les photos avant et insertion graphique du projet)
- le(s) devis des travaux

Signature du représentant

Fait le _____ à _____

Merci de retourner les documents soit par voie postale soit par messagerie à :

> Mail : economie@convergence-garonne.fr

> Envoi postal : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Convergence Garonne –12 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque 33720 PODENSAC

Aide à la création et rénovation des enseignes et devantures commerciales : modalités d'intervention

A NOTER : Tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'une attribution de subvention. La subvention de la Communauté de communes est conditionnée obligatoirement à la participation de la commune où est située l'entreprise.

En cas de non-respect du règlement d'intervention et de la Charte sur les enseignes et devantures commerciales, le bénéfice de la subvention sera perdu.

REMARQUE : Des pièces complémentaires pourront être demandées suite à l'analyse du dossier

Engagement entreprise	L'entreprise s'engage à communiquer sur le fait d'avoir été accompagnée par la Communauté de communes (CDC) et la commune via ses outils de communication (site internet ou réseaux sociaux) et/ou par un affichage dans un lieu visible au sein de son entreprise (sur la devanture ou à l'accueil ou bien sur les véhicules...). Un fichier numérique ainsi qu'un autocollant sera remis à l'entreprise qui s'engage à maintenir les éléments de communication en place pendant une durée minimum d'un an. L'entreprise pourra également être sollicitée dans le cadre de visites d'entreprises et ainsi être amenée à recevoir les élus du territoire en lien avec les dispositifs d'accompagnement mis en place par la CDC.
Engagement Communauté de communes	Pour sa part, la Communauté de communes (CDC) s'engage à ne communiquer aucune donnée confidentielle sur l'entreprise ou sur le contenu de la prestation réalisée. La CDC fournira un fichier numérique ainsi qu'un autocollant afin que l'entreprise puisse communiquer sur l'accompagnement. L'entreprise pourra également être sollicitée dans le cadre de visites d'entreprises et ainsi être amenée à recevoir les élus du territoire en lien avec les dispositifs d'accompagnement mis en place par la CDC.

MENTIONS LÉGALES PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations personnelles figurant dans les documents remis lors de l'inscription au dispositif d'accompagnement numérique ont pour finalité l'étude, l'instruction et le suivi de votre demande.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement soit 5 ans.

La Communauté de Communes Convergence Garonne est responsable de ce traitement et seules les personnes habilitées ont accès à vos données. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'union européenne.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de Protection des Données - RGPD et Loi informatique et informatique modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, par voie postale à l'adresse ci-dessous, ou par mail à l'adresse economie@convergence-garonne.fr.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE
12 RUE DU MARECHAL LECLERC DE HAUTECLOQUE
33720 PODENSAC

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr).

Le service de développement économique de la CDC Convergence Garonne peut être amené à utiliser certaines de vos données personnelles (nom, prénom, adresse, mail, numéro de téléphone) **afin de vous transmettre de l'information spécifique à votre activité** (newsletter économique, réunions d'informations, formations, etc.).

☐ J'accepte

☐ Je refuse